

Nom de l'épreuve : La **Sans Quille des Olympiades**
 Date: samedi **22 juin 2024**
 Lieu : ASPTT MARSEILLE section voile maison de la mer (rade sud de Marseille)
 Autorité Organisatrice : ASPTT Marseille section Voile
GRADE 5 C

1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par
- Les règles d'introduction à la régata (RIR)
- le présent avis de course ;
- les instructions de course (fiche RIR type Raid) et leurs annexes.

3 ADMISSIBILITE, PRE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS-DROITS A PAYER

3.1 La régata est ouverte à tout type de dériveurs, catamarans, planches à voile qu'ils appartiennent à un club ou un particulier qui s'engage à respecter les règles qui régissent cette régata.

3.2 Une pré inscription en ligne est possible (à l'accueil), accompagnée des frais d'inscription : 20€ par participant
 Le nombre d'inscription est limité à 100.

3.3. Les frais d'inscription comprennent la participation à la régata, la restauration du soir et le concert.

Tombola organisée par le comité des jeunes : la vente sera sur place à l'accueil.



Lots à gagner 3 sorties en J70 avec nos **champions du monde universitaire, champion de France Match race U23.**

Il est possible pour les accompagnants d'acheter les tickets pour le repas et boissons.

PAF 5€ adulte et 3€ enfant -18 ans

3.4 Les concurrents (et chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :

- les licences FFVoile valides avec certificat médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- ou acquérir une licence temporaire et présenter un certificat médical

6 PROGRAMME

6.2 Confirmation des inscriptions le samedi 22 juin de 9 H à 11 H.

6.3 Jour de course

11h30 briefing

13h00 mise à disposition du comité de course

17h30 fermeture de la ligne

Après les courses, tirage de la tombola (possibilité d'acheter des tickets supplémentaires pour 3€)

A partir de 18h30 palmarès et remise des prix

A partir de 19h00 pot d'accueil,

21h pause et tirage du gros lot de la tombola

5 PARCOURS : Les parcours sont de type free start, parcours construits et raid côtier

11 CLASSEMENT

Un classement général au rating sera établi.

13 PRIX

Des prix seront distribués aux premiers de chaque catégorie, au concurrent le plus jeune, au vétéran et des prix spéciaux seront remis à discrétion du Comité d'Organisation

14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata ou restent en course entièrement à leurs propres risques et sous leur responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

16.1 Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le 04.91.16.35.93 ou voile.marseille@asptt.com

16.2 Lieu de stockage du matériel ASPTT Marseille Maison de la Mer sur demande préalable.

17 DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur accepte pour lui et son équipage les prises de vues et les photos de son embarcation et de son équipage à terre comme sur l'eau par les cameramen et les photographes et autorise à titre gratuit l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vue et photos par l'organisateur et/ou ses partenaires.